

# 3 CHIFFRES QUI FONT RÉFLÉCHIR

# 800m

C'est la distance minimum de freinage  
d'un train lancé à pleine vitesse.

# 1,5m

Toute personne debout à moins d'1,5m  
des voies sera aspirée par l'effet de souffle  
au passage d'un train.

# 3750€ d'amende

C'est le montant encouru, assortie d'une peine  
de 6 mois d'emprisonnement, pour toute  
intrusion sur le domaine ferroviaire.



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

## RFF s'engage, et vous ?

Réseau Ferré de France fait de la sécurité sur  
son réseau une priorité et s'engage dans  
une démarche de prévention afin d'éviter tout  
drame humain sur le domaine ferroviaire.

Avec vous, nous pouvons changer les choses.  
Si chacun prend conscience des risques  
encourus aux abords des voies ferrées  
et respecte les règles de sécurité,  
des vies seront sauvées.

POUR ALLER PLUS LOIN :

[www.rff.fr](http://www.rff.fr)

En collaboration avec :

SNCF, Mairie de Carry le Rouet, Mairie du Rove, Mairie d'Ensuès la Redonne,  
Association des commerçants de l'Estaque, le Rove / Niolon, Ensuès la Redonne  
et de Carry le Rouet, ADDAP13

En partenariat avec :



Prendre la voie ferrée  
pour un raccourci,  
c'est risquer sa vie.



# SORTIEZ DES RAILS

Nos règles de sécurité  
sont faites pour vous sauver. Respectez-les.

[www.rff.fr](http://www.rff.fr)



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

# LA VOIE FERRÉE N'EST PAS UN RACCOURCI

## SOYONS RESPONSABLES

L'été, la voie ferrée de la Côte Bleue est le lieu de tous les dangers.

De nombreux imprudents n'hésitent pas à franchir les voies ferrées pour écourter leur chemin vers la plage ou se promener en famille.

**Risquer sa vie et celles de ses enfants pour gagner quelques mètres, est-ce bien raisonnable ?**

## DES RISQUES BIEN RÉELS

Chaque année sur les voies, cette attitude irrationnelle occasionne des accidents et des décès. De plus en plus rapides et toujours plus silencieux, les trains ne préviennent pas.

Situé à 200m de vous, un train met à peine 3,6 secondes pour vous rattraper.

Ne pouvant dévier de sa trajectoire, vous n'avez aucune chance d'en réchapper.

**Par leur inconscience, les promeneurs empruntant des zones totalement interdites au public (voies ferrées, tunnels, viaducs) prennent un risque grave, voire mortel, pour eux et pour leurs proches.**

# 9 CONSEILS QUI SAUVENT LA VIE



## CHOISISSEZ LE BON CHEMIN

Pour traverser la voie ferrée, empruntez uniquement les passages spécialement aménagés pour les piétons.



## NE VOUS FIEZ PAS AU SON

Un train arrive souvent très vite et ne s'entend qu'au dernier moment.



## OBÉISSEZ AUX SIGNAUX

L'arrivée imminente d'un train et donc l'interdiction de traverser les voies, est annoncée par l'allumage en rouge du pictogramme «piéton». Il est complété par l'indication «Stop» clignotante.



## DÉFENSE D'ENTRER !

Le domaine ferroviaire n'est pas une aire de jeu. C'est une propriété privée interdite au public, jouer sur des voies et des ponts de chemin de fer est dangereux et illégal.



## NE SOUS-ESTIMEZ PAS LA VITESSE D'UN TRAIN

Les trains sont plus près et avancent plus vite qu'on ne le croit. La vitesse moyenne d'un train est de 110km/h sur la Côte Bleue.



## NE PENSEZ PAS QU'UN TRAIN PEUT S'ARRÊTER IMMÉDIATEMENT

Un train ne peut ni s'arrêter sur place, ni éviter l'obstacle. Sa distance de freinage peut dépasser 1 km.



## N'EMPRUNTEZ JAMAIS UN TUNNEL FERROVIAIRE

La largeur moyenne d'un train est supérieure à l'écartement des voies. Dans un tunnel, le train occupe tout l'espace et ne laisse aucune échappatoire à la personne qui s'y serait aventurée.



## NE PENSEZ JAMAIS QU'UN TRAIN EST L'UNIQUE DANGER MORTEL SUR LES VOIES

Les caténaires alimentées en électricité (entre 1500 et 25 000 volts) peuvent provoquer la mort par électrocution, même à distance (3m) par temps humide.



# SORTIEZ DES RAILS

Sur la Côte Bleue, la voie ferrée longe les calanques. Par inconscience ou négligence, beaucoup l'utilisent comme raccourci ou comme lieu de balade, quitte à risquer leur vie à chaque fois.